UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

Délibération n° 2021-12-17 – 10

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Séance du 17 décembre 2021 -

Nombre de membres en exercice : 34
Nombre de présents : 24
Nombre de membres ayant donné procuration : 03
Nombre d'absents non représentés : 07
Quorum : 17

Le **CONSEIL D'ADMINISTRATION**, réuni en séance plénière le vendredi 17 décembre 2021 à 14 h 00 sur convocation de son Président Laurent BORDES,

APRES EN AVOIR DELIBERE

X. Modification de la durée d'amortissement des matériels scientifiques et informatiques

APPROUVE la diminution de la durée d'amortissement des matériels scientifiques et informatiques, ramenée de 10 à 5 ans pour les matériels scientifiques et de 5 à 3 ans pour les matériels informatiques, en actant les durées d'amortissements à compter de l'exercice 2022.

VOTE : POUR : 23 CONTRE : 01

Pau, le 20 décembre 2021
Le Président,

Laurent **BORDES**

Transmis au rectorat de l'Académie de Bordeaux le 07/01/2022